



RENNES, le 11 septembre 2020

Urssaf Bretagne  
TSA 40015  
93517 MONTREUIL CEDEX

[REDACTED]

**Nous écrire**  
Depuis le site [secu-independants.fr](http://secu-independants.fr)  
Rubrique "Contact"

**Nous contacter**

Tél. : 3698  
Prix d'un appel local  
Du lundi au vendredi  
de 9 h à 17 h

**Objet : attestation d'affiliation**

Monsieur,

Je certifie que

MR [REDACTED]

est affilié en tant que travailleur indépendant à l'Urssaf Bretagne depuis le 27 juillet 2009.

Ce document n'a pas valeur d'attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations sociales.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le directeur ou son délégué  
C. AMAFUL,  
Conseiller cotisant

*Références à rappeler pour  
toute correspondance*

**N° de compte**  
[REDACTED]

**N° Siret**  
[REDACTED]

**N° de Sécurité sociale**  
[REDACTED]

Urssaf

93517 MONTREUIL CEDEX

A RENNES, le 11 Septembre 2020

## VOTRE CONTACT

Tél. : 3698

Courriel : secu-independants.fr

## VOS RÉFÉRENCES

N° Sécurité Sociale [REDACTED]

Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance

N° SIRET [REDACTED]

N° TI [REDACTED]

Page 1/1

## CADRE LÉGAL

Articles L.8222-1 à L.8222-3 et D.8222-5 du Code du Travail.

Madame,

Le Directeur de l'Urssaf certifie que :

[REDACTED]

Numéro Sécurité sociale : [REDACTED]

Numéro Siret : [REDACTED]

Adresse d'activité : [REDACTED]

## CODE DE SÉCURITÉ

CRZEDFSRME3JJ2B

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [www.secu-independants.fr/attestations](http://www.secu-independants.fr/attestations)

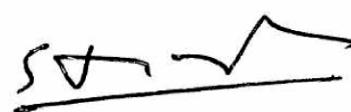
est à jour de ses obligations en matière de déclarations et de paiements des cotisations de Sécurité sociale (maladie-maternité, indemnités journalières, retraite, invalidité-décès, allocations familiales) et des contributions sociales (CSG/CRDS et, le cas échéant, de la contribution à la formation professionnelle CFP) au 300920.

Ce document est établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances. L'existence de délais de paiement respectés ne fait pas obstacle à la validité de cette attestation.

Fait à : RENNES

Le : 11/09/2020

Le Directeur





DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : [REDACTED]

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**

[REDACTED]

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**

[REDACTED]

**N° SIREN :** [REDACTED]

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>

**Date de délivrance : le 15/09/2020**

Service gestionnaire :

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES LORIENT  
EQUIPE IFU  
1 PLACE DE L HOTEL DE VILLE  
56317 LORIENT CEDEX  
UNIQUEMENT SUR RV TLJ 8H30-12H / 13H30-16H FERME ME  
Tél. : 02 97 02 80 07  
SIE.LORIENT@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.